

*Salvo Picciotto
le Président*

2009 75
* 73

CREATEURS EUROPEENS ASSOCIES
Société Anonyme au capital de 500.000 F
Siège social : 75, rue Saint Lazare
75009 PARIS
R.C.S. PARIS : B 382 709 988

Tal de COMMERCE de PARIS
N° 66-62
25 SEP. 2000
5367A

-0-

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2000

-0-

DATE DU CONSEIL 23 MARS 2000 à 14 heures
LIEU DE LA REUNION 75, RUE SAINT LAZARE 75009 PARIS
CONVOICATIONS par Monsieur PICCIOTTO
Président Directeur Général

ORDRE DU JOUR

- Demission de Monsieur Jean René POILLOT, administrateur de la société
- Nomination de Monsieur Fabrice Jacques Henri MARCHAL
en remplacement de Monsieur Jean René POILLOT démissionnaire

ONT ETE CONVOQUES

M Salvatore PICCIOTTO, Président Directeur Général
M Piero BALDINI, Administrateur
M Giacomo MANDINA, Administrateur

PRESIDENCE DU CONSEIL

M Salvatore PICCIOTTO, Président Directeur Général

Monsieur le Président constate que le Conseil d'administration a été régulièrement convoqué, qu'il est régulièrement constitué et qu'il peut donc valablement délibérer.
Le Président rend hommage à l'action de Monsieur Jean René POILLOT et lui adresse ses remerciements.
En cet état, le Conseil d'Administration prend les décisions suivantes :

Le Conseil d'Administration déclare coopter en qualité d'Administrateur en lieu et place de Monsieur Jean René POILLOT :

* Monsieur MARCHAL Fabrice Jacques Henri
domicilié à PARIS 15, 87 rue de la Croix Nivert
né le 19 août 1964 à Rouen, Seine Maritime
de nationalité française

Cette nomination sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire
Monsieur MARCHAL exercera ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat d'administrateur de son prédécesseur.
Monsieur MARCHAL est alors invité à participer à la réunion du Conseil, et, après avoir remercié le conseil de sa confiance, déclare accepter ces fonctions conférée et que rien s'oppose à cette acceptation.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare que la séance est levée à 14.45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès verbal signé par le président et par un administrateur.

Le Président

[Signature]

*Bon pour acceptation
Pour Mandat
d'administrateur*
[Signature]

Un Administrateur

[Signature]